

La municipalité introduit la séance en remerciant les participants.es de leur présence et en rappelant que ce sont les premiers conseils de quartiers qui se tiennent depuis deux ans, la période électorale et la crise sanitaire n'ayant pas permis de les réunir avant.

La municipalité présente les travaux faits ou à venir :

- Reprise et embellissement de la rue Franklin Roosevelt
- Réfection partielle avenue des Ormeaux (suite en 2022 après mise en séparatif des rues Pâquerettes, Pervenches et Bleuets)
- Réaménagement avenue des Iris depuis Concorde jusqu'au bout de l'impasse
- Reprise de la rue Suzanne Salomon
- Réaménagement du trottoir côté impair de l'avenue des Martyrs de Châteaubriant entre les rues Pierre Curie et Docteur Roux
- Construction de 12 logements conventionnés rue de la Commune de Paris
- Début des travaux de l'école Elsa Triolet
- Début des travaux des 2 terrains de football synthétiques et de vestiaires sur le site Micheline Ostermeyer
- La placette avec plaque en hommage à Antoine Cusino est en cours de rénovation avec un groupe d'habitants.es

La Ville informe également du recrutement d'un 4^e médecin au Centre Municipal de Santé et de deux médiateurs.

Après une rapide présentation des activités à venir en maisons de quartier, à retrouver dans *L'évolution* ou sur mitry-mory.fr, le débat est ouvert.

Question : Le pass sanitaire devra-t-il être présenté pour accéder à la patinoire ?

Réponse : Dès 12 ans, le pass sanitaire devra être présenté par les usagers.ères afin de répondre aux obligations faites par le gouvernement. Il ne s'agit pas de règles imposées par la Ville mais de règles imposées à la Ville.

Question : Comment seront sélectionnés les habitants.es qui pourront bénéficier de la sortie au marché de Reims ?

Réponse : 15 personnes par maison de quartier pourront s'inscrire (soit 75 personnes qui est la capacité maximum du car) et seront sélectionnés les premiers inscrits.

Question : Qu'en est-il du repas des seniors ?

Réponse : La reprise des festivités et des activités de la Ville se fait progressivement en respectant les mesures sanitaires. Il est encore trop tôt pour garantir la tenue de ces repas.

Question : Peut-on avoir des précisions sur le stationnement rue Franklin Roosevelt ?

Réponse : Des horodateurs seront installés prochainement pour faciliter le travail des commerçants.es et le stationnement des clients.es. Le stationnement sera gratuit la première heure et demi. Ce stationnement répond à un besoin de faire vivre le centre-ville et est

une question de survie économique pour les commerçants.es.

Question : Avenue des Lilas il y a une installation d'une société dans la zone d'habitation qui ne respecte pas le stationnement alterné.

Réponse : Les ASVP ont rencontré le gérant de la société. Les règles quant à l'apposition d'une pancarte commerciale lui ont été rappelées tout comme les règles quant au stationnement. De nouveaux passages seront effectués par les ASVP.

Question : Il y a des problématiques de stationnement rue Roger Salengro au niveau du trottoir qui longe le bar-tabac. L'étroitesse dudit trottoir peut mettre en danger le passage des piétons et des enfants. Les problématiques de vitesse ne sont pas résolues malgré les aménagements réalisés par la Ville. Par ailleurs, le passage piéton ne serait pas sécurisé et l'abris de bus non éclairé ce qui génère du stress chez les parents.

Réponse : Des contrôles au radar seront effectués par la police municipale, ainsi que le contrôle du respect du feu de signalisation. Les services techniques vont étudier la possibilité de mettre un dos d'âne. Sera étudiée également la réparation du système « startflash ».

Question : Avenue Jean Jaurès, il y a beaucoup de stationnement de camions et un problème de vitesse. Le test du stationnement d'un seul coté n'est finalement pas concluant.

Réponse : Une demande d'intervention des ASVP et de la police municipale sera faite pour verbalisation et vérification des problèmes de vitesse.

Question : Rue Franklin Roosevelt il y a un problème de stationnement sur les pistes cyclables. Il est demandé le déplacement de l'arrêt de bus « Les Bosquets » de l'autre coté de la rue pour plus de sécurité.

Réponse : Une opération de verbalisation sera effectuée. Il n'est pas possible de déplacer l'arrêt de bus puisqu'un itinéraire est défini par le transporteur.

Question : Peut-on faire un point d'étape sur les problèmes d'inondation.

Réponse : En juin dernier, la CARPF a envoyé un courrier aux riverains.nes pour leur indiquer que « des petits travaux » seraient réalisés au niveau du bassin afin de résoudre les problématiques d'inondation. La compétence de l'assainissement est à l'agglomération depuis 2014 (2019 à la CARPF). La Ville a demandé à l'agglomération des précisions sur ses engagements. La pression sera maintenue sur la CARPF pour faire avancer le dossier. Par ailleurs des travaux arrivent rue Lamartine. La CARPF a également pris des engagements quant aux curetages réguliers avenue Jean Jaurès mais à ce jour la Ville n'a plus la main (et parfois pas l'information) quant aux curetages et à leurs fréquences. Les habitants.es sont invités à se regrouper en collectif et à se déplacer pour se faire entendre.

Question : Avenue de la Bordière, un habitant artisan indique s'être fait voler son camion de travail (avec

Maison de quartier
de Cusino

1 place Cusino
77290 Mitry-Mory

Tél. : 01 64 67 38 58

www.mitry-mory.fr
mairie@mitry-mory.fr

outils à l'intérieur) alors même qu'il était garé chez lui. Une plainte a été déposée. Son véhicule n'a pas été retrouvé. Il demande que de la vidéosurveillance soit installée et que la Ville se dote d'un commissariat de la police nationale.

Réponse : La vidéosurveillance n'est pas adoptée par la Ville car ne présente aucune preuve d'efficacité. La Ville privilégie la présence humaine pour traiter les problèmes d'insécurité. À horizon trois ans, il y aura 9 agents de police municipale. Le commissariat de police nationale a été déplacé malgré la mobilisation des habitants.es et des élus.es, mais la Ville continue de solliciter le préfet et le ministère pour améliorer le service de sécurité publique.

Question : Des propriétaires de chiens ont-ils déjà été verbalisés pour ne pas avoir ramassé les excréments de leur bête ?

Réponse : C'est rare car la verbalisation n'est possible qu'en cas de flagrant délit.

Question : Est-il possible d'avoir davantage de ramassages des poubelles en été ?

Réponse : Non car cela impliquerait l'augmentation des passages et donc une augmentation de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Question : La CPAM risque-t-elle de disparaître ?

Réponse : Il y a un risque, une pétition est en circulation et disponible sur internet ou en mairie. Les habitants.es peuvent se réunir en collectif et descendre à Melun pour se faire entendre.

Question : Il y a souvent un camion qui stationne devant le passage piéton en sortant du quartier Cusino et qui oblige les enfants à s'engager sans aucune visibilité.

Réponse : Les ASVP effectueront les passages et le cas échéant les verbalisations nécessaires.

Question : Après le départ du dermatologue, la Ville va-t-elle laisser le local à un médecin et un dermatologue peut-il être installé de préférence ?

Réponse : Ce local vacant devrait être attribué à un professionnel de santé mais la Ville n'aura certainement pas le « luxe » de choisir le professionnel qui souhaite s'y installer.

Question : Est-il possible de mettre en sens unique la rue Victor Hugo (sens contraire à Lamartine).

Réponse : Il faut d'abord mesurer les conséquences que cela pourrait avoir sur les autres rues et sur la circulation à l'échelle du quartier pour éviter notamment les reports ou aggravations de nuisances dans d'autres rues.

Question : Où en est-on concernant les problématiques liées au barreau et à l'A104 ?

Réponse : Le passage de l'autoroute à 3 voies a peu de chances d'aboutir rapidement mais le travail sur le prolongement du barreau est toujours d'actualité. Cette proposition pourra être entendue si elle est soutenue et portée par une mobilisation forte des habitants.es devant le Conseil Départemental.

Question : Avenue Lamartine il y a un problème de vitesse et l'indication du sens unique est peu visible.

Réponse : Chacun doit se responsabiliser, et le panneau est bien visible.